

## Trois questions à Amina Bouayach, présidente du CNDH

# Participation distinguée au Forum mondial des droits de l'Homme



Bouayach, présidente du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a accordé une interview à la chaîne d'information marocaine M24 dans laquelle elle a abordé la contribution de la délégation marocaine aux débats du Forum et les défis à venir que doivent affronter les acteurs dans ce domaine, rappelant le chemin parcouru depuis la deuxième édition du FMDH à Marrakech en 2014 et le Pré-Forum de Rabat en février dernier.

**Le rideau est tombé sur la 3ème édition du FMDH en Argentine. Quel bilan faites-vous de la participation marocaine à cet événement international axé sur les droits de l'homme ?**

Le CNDH participe pour la troisième fois au Forum mondial des droits de l'homme, après l'édition brésilienne en 2013 et la deuxième édition organisée au Maroc en 2014. Le CNDH a été présent en force à Buenos Aires, aux côtés d'associations non gouvernementales et de parlementaires. Le Maroc a été l'un des fondateurs de ce Forum qui associe gouvernements,

ONG et instances nationales des droits de l'homme. Cette initiative s'adresse aux pays du Sud, notamment en Amérique latine et en Afrique. Elle est organisée en rotation par les pays de ces deux continents.

Je crois que le Forum est un espace de délibération et d'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de démocratie et des droits de l'homme, étant donné que les pays d'Afrique et d'Amérique latine sont des pays émergents dans le domaine de la démocratie et qu'ils doivent élargir les discussions pertinentes à ce sujet et profiter des expériences d'autres pays.

Après l'édition brésilienne, nous avons organisé le Forum mondial des droits de l'homme en 2014 à Marrakech. Et des années plus tard, nous sommes ici à Buenos Aires pour la 3ème édition. Nous avons demandé à nos collègues en Argentine d'organiser un Pré-Forum en prévision du forum mondial qui mobilise les continents américain et africain.

Je crois que la présence du CNDH a été remarquable depuis 2013, compte tenu de son rôle dans l'organisation du forum préliminaire de février dernier et du grand succès obtenu grâce à

la présence de participants de haut niveau.

**Quels sont, selon vous, les thématiques les plus saillantes débattues à Rabat en prévision du Forum de Buenos Aires ?**

La participation marocaine au Forum d'Argentine s'est distinguée par sa diversité. En plus de la présence de l'Institution nationale (CNDH), il y a eu aussi la présence de la société civile en plus des parlementaires.

Des discussions ont eu lieu sur des sujets d'une grande importance pour le Maroc en termes de droit international, de droits de l'homme, de justice transitionnelle et de mémoire. Le CNDH, à travers ses représentants, a présenté une idée très claire qui a été assimilée et adoptée. Il s'agit de l'idée selon laquelle la justice transitionnelle est issue principalement des expériences émanant d'Amérique latine et d'Afrique, alors que sa théorisation et sa mise en œuvre dans le cadre d'un modèle conceptuel proviennent principalement des pays du Nord. Par conséquent, il faut s'assurer que nous ne possédions pas seulement l'expérience, mais aussi que nous soyons

capables de développer des concepts et des théories pour promouvoir la pratique démocratique.

**Il y a eu deux éléments principaux soulevés lors des discussions sur les droits de l'homme qui sont liés à l'environnement et la migration. Quelles sont les propositions que vous avez présentées à ce propos au Forum de Buenos Aires ?**

Dans les pays du sud, la migration est une problématique pour laquelle nous avons de bonnes expériences et nous, en tant que pays d'Amérique latine et d'Afrique, nous sommes soumis à une évaluation internationale, car la majorité de nos pays a ratifié la Convention internationale sur les droits des migrants et la protection de leurs familles.

Cette idée, qui a été lancée depuis Rabat suit son cours dans le sens où nous sommes les acteurs du système international en ce qui concerne la protection des droits des migrants, l'enrichissement de la jurisprudence internationale et l'élargissement de la protection des migrants.

Aujourd'hui, les immigrants dans les pays du nord sont soumis à des campagnes et des pratiques qui portent atteinte à leur dignité en raison de leur couleur, leur religion, leurs croyances ou leurs cultures. Nous espérons parvenir à une action commune au niveau multilatéral. C'est notre message d'unification pour incarner cette voix émanant de ces discussions dans le cadre du Forum mondial des droits de l'homme, tant à Rabat qu'à Buenos Aires.

Au même titre que la migration, le problème des changements climatiques répond à la même logique. Il a été soulevé par les pays du sud en Amérique latine et en Afrique.

Le changement climatique nous pousse à reconsidérer radicalement notre mode de vie, car les pays du nord connaissent l'abondance, mais c'est les pays du sud qui en paient le prix. Je pense que les différents débats qui ont été lancés à Rabat ont trouvé leur écho dans le Forum de Buenos Aires. Nous avons discuté avec un certain nombre d'acteurs, notamment du Brésil, ainsi que des représentants du gouvernement argentin afin que l'ensemble de ces questions fasse l'objet d'un suivi au niveau multilatéral.